

Chapitre 4 : Infrastructures économiques et sociales de base en difficulté dans les deux communes

Face aux besoins de construire et de dynamiser les deux communes, ces dernières énumèrent et examinent l'ensemble de leurs potentiels économiques et sociaux afin de pouvoir programmer un meilleur développement communal. Il s'agit de l'analyse de l'ensemble de leurs fondations économiques et sociales respectives.

4.1. Activités économiques principales des communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi

Les activités économiques des communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi sont des activités économiques de subsistance. Par manque de moyens économiques et matériels limités, elles ont subi totalement une orientation essentiellement d'autoconsommation. Les productions des biens denrées nécessaires à l'existence reposent sur la famille ou les échanges commerciaux mais de manière très limitée. Elles reposent sur l'agriculture vivrière, qui produit la plus grande partie des apports nécessaires à l'alimentation au niveau des deux communes, à cela s'ajoute la pêche.

4.1.1. Agriculture et pêche, secteurs économiques de base malgré leurs techniques artisanales et archaïques

Dans la commune de Mitsamiouli comme dans celle d'Itsahidi, les activités principales de leurs économies restent identiques à celles de l'ensemble des Comores où l'agriculture demeure le secteur dominant avec 50 % du PIB du Pays, suivie de la pêche qui représente 12 %. Il s'agit principalement de deux types de cultures dont une de rente et une vivrière ; cette dernière occupe l'essentiel des terres cultivables.

La commune de Mitsamiouli figure parmi les zones qui représentent une meilleure qualité de sol avec une meilleure rentabilité sur ces différentes cultures pratiquées dans l'île de la Grande Comore. Elle est tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance par la vente sur place. Il s'agit de la culture de maïs, de plantes à tubercules et de plantes à féculents. La banane reste la plus cultivée. Produit phare de la commune, elle compte une quinzaine de variétés (ikame, irumbe, padji, paka, kontrike, ...). Selon le recensement agricole datant de 2004 à la Grande Comore, le nombre d'exploitations agricoles ne dépassait

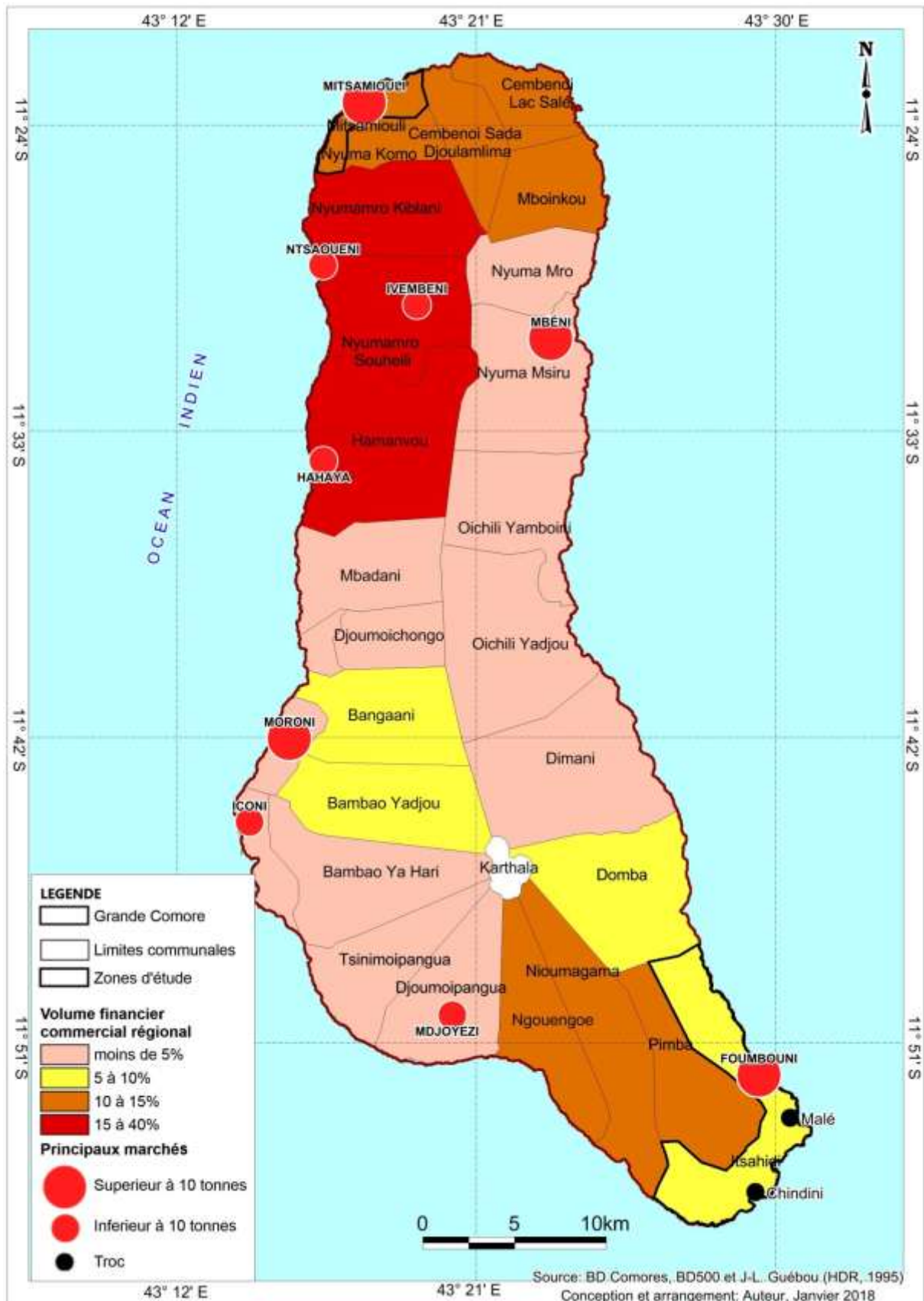
pas 19 %¹³ dans l'ensemble des régions de l'île. A cet égard, Mitsamiouli figurait parmi les communes ayant enregistré les plus grandes concentrations de production avec 18 %. Pour les cultures de rente, Mitsamiouli reste jusqu'à ce jour parmi les dernières communes qui en cultivent dans l'île de la Grande Comore. Il s'agit plus particulièrement de vanille et d'ylang-ylang destinées à l'exportation, les quelles sont cultivées par un nombre réduit de la population, souvent des familles descendantes des colons Français qui les ont héritées depuis l'époque coloniale. En effet, elles requièrent de gros investissements.

Dans la commune d'Itсахиди, l'agriculture et la pêche demeurent les activités principales de son économie. Connue pour son manque de précipitations et son sol dominé par des roches volcaniques, la commune d'Itсахиди n'enregistre qu'une faible agriculture d'autoconsommation. La pêche y reste la deuxième activité économique qui ne cesse de gagner sa place par rapport à l'agriculture. Tandis que la culture de rente reste un secteur quasi absent sauf pour les clous de girofle, moins bon marché par rapport aux autres cultures de rente.

Bien qu'elle soit l'une des activités économiques principales de cette commune, l'agriculture reste une activité d'autoconsommation et une économie de subsistance. Majoritairement, les produits agricoles sont autoconsommés par les agriculteurs eux-mêmes et vendus auprès de la population locale. Comme dans l'ensemble de l'île, peu de diversités agricoles se pratiquent, mais la production reste la principale différence selon la fertilité du sol de la région et sa pluviométrie annuelle. La commune d'Itсахиди cultive principalement de la banane, du manioc, du maïs, d'igname, du taro et du fruit à pain. Le bananier reste la plante la plus cultivée, car elle répond mieux au principe d'autoconsommation.

¹³ACTIV, Rapport d'analyse des résultats du recensement agricole Comores 2004

Carte n° 4: Principales zones productives et commerciales en produits vivriers dans la Grande Comore par rapport aux communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi



Source : J-L. Guébourg (HDR, 1995), arrangé par l'auteur

Les productions agricoles vivrières à la Grande Comore distinguent principalement quatre zones. La commune de Mtsamiouli se situe dans la zone qui produit entre 10 % à 15 % de la moyenne totale annuelle contre 5 % à 10 % dans celle d'Itsahidi. Les plus grandes villes de l'île dont Moroni, la capitale, Mitsamiouli, Foubouni et Mbeni en sont les principaux consommateurs. Ces zones de consommations sont aussi en rapport avec leur éloignement de la capitale et ravitaillent leurs communes voire leurs régions.

Mitsamiouli reste une commune à moitié côtière, la pêche occupe la deuxième place de ses activités génératrices de revenu après l'agriculture. Elle se démarque principalement de la ville de Mitsamiouli. Cette activité mobilise environ 500 pêcheurs réguliers organisés sous forme des coopératives et de façon saisonnière car des femmes ne la pratiquent que pendant la bonne saison. La rentabilité est souvent saisonnière ; la période la plus propice à cette activité de pêche s'étale entre octobre-novembre à avril-mai. Un pêcheur peut y toucher en moyenne 500 000 FC par mois ; cela correspond à 1 020 euros. Les matériels de pêche fréquemment utilisés dans la commune sont des vedettes motorisées de pêche ordinaire, soit une quarantaine pour l'ensemble, puis une cinquantaine de pirogues et de filets de pêche. La pêche y est pratiquée sous trois formes, toutes artisanales et archaïques : à la ligne, aux filets dérivants et en plongée sous-marine. La pêche industrielle est y inexistante.

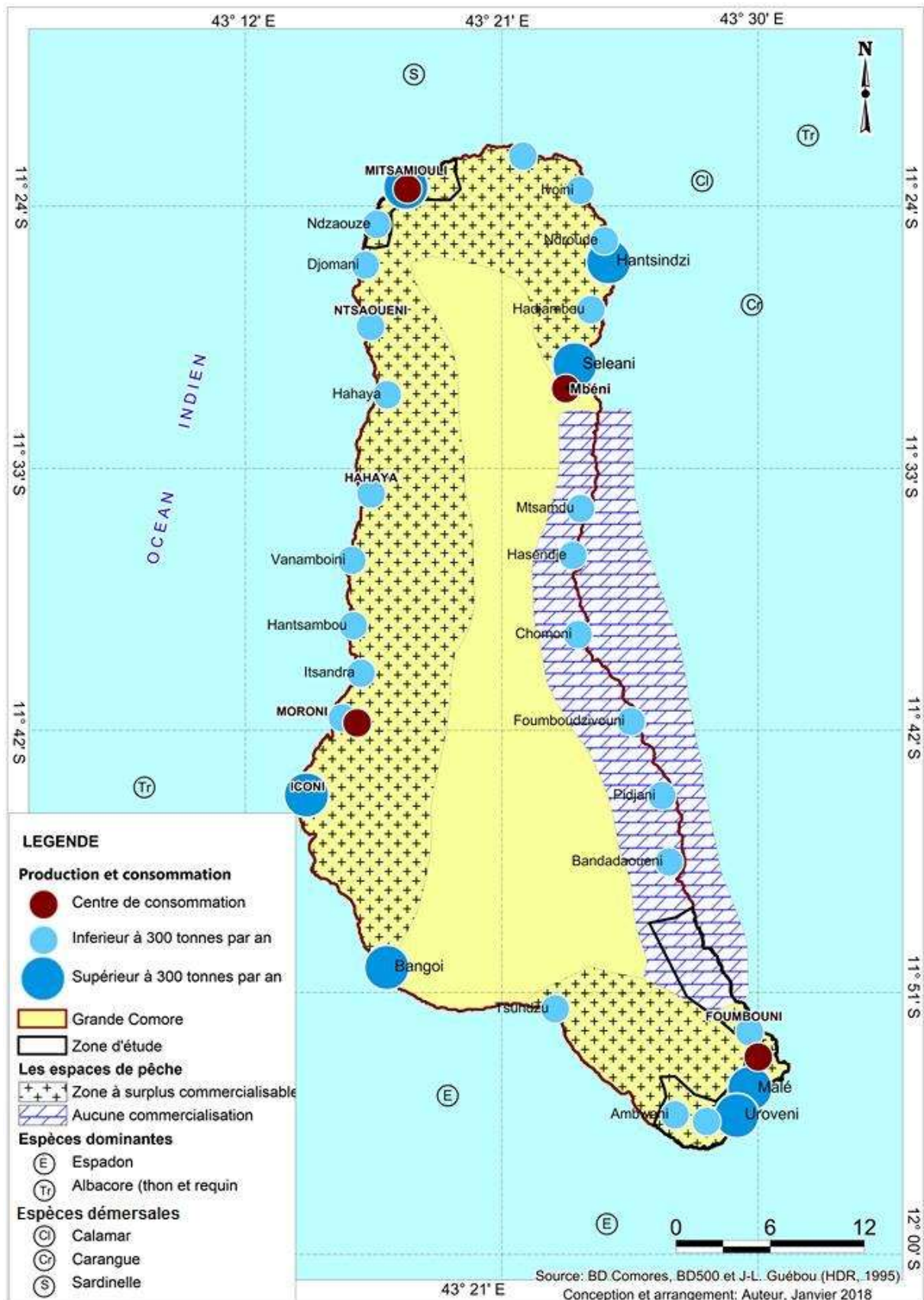
Malgré le bon nombre de la population de la commune vivant de la pêche, cet effectif diminue d'année en année suite aux coûts dérisoires des matériels de pêche, de la hausse du prix du carburant, des problèmes de conservation suite aux délestages incessants, de la baisse des rentabilités par la dégradation de la faune entraînant une diminution de certaines espèces, sans parler des nombreux pêcheurs qui périssent en mer pour démotiver les autres en abandonnant cette activité.

Dans la commune d'Itsahidi, la pêche ravit la deuxième place parmi les activités génératrices de revenus et se démarque de plus en plus par rapport à l'agriculture en créant des activités commerciales en faveur des citoyens venant des autres communes, surtout dans les villes de Male et d'Ouropveni. Toutefois, la pêche n'est pas directement destinée à l'autoconsommation comme pour l'agriculture, beaucoup de poissons pêchés parviennent dans la capitale, voire dans des localités en altitude, n'exerçant pas la pêche, pour les y vendre afin de valoriser leurs revenus. La vente des poissons reste une activité commerciale informelle mais permet de subvenir à d'autres besoins de la famille tels à payer les écolages des enfants à l'école, les frais de déplacement, les cotisations sur la célébration des mariages,

à approvisionner en besoins quotidiens (riz, tomates, poivre, huile, oignon, ail, sel) et à se faire des petites économies en cas d'autres imprévus.

Les habitants de la commune s'attèlent principalement à trois types de pêche à savoir : la pêche à pied pratiquée en période de marée basse de façon collective par les femmes et les enfants sur les poissons récifaux et la capture des poulpes par les hommes, puis la pêche en pirogues réalisée sur un faible rayon principalement dans des lagons, le long du littoral, sur les récifs. Les pirogues faites quasiment en bois se déplacent avec une pagaie. En moyenne, les pêcheurs sortent en mer une ou deux fois dans la journée. Seule la pêche aux langoustes s'effectue durant la nuit. Le troisième type est la pêche par vedettes motorisées, elle reste la plus pratiquée, même qualifiée d'artisanale, elle cible principalement les poissons de fond.

Carte n° 5: Zones productives et commerciales de la pêche dans la Grande Comore par rapport aux communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi



Source : J-L. Guébou (HDR, 1995), arrangé par l'auteur

Les côtes Ouest et Sud-est de l'île de la Grande Comore sont les plus productives. Pendant la bonne saison, une pirogue peut débarquer entre 50 et 100 Kg de poissons par sortie et une vedette entre 200 et 600 kg dans la zone sud-ouest et 100 à 300 kg dans la zone Nord-Ouest par sortie. En mauvaise saison, un pêcheur piroguier de la zone sud-ouest peut rapporter jusqu'à 50 kg par sortie contre 15 kg seulement dans la zone Nord-Ouest. Au niveau de la côte Est, la production est relativement faible : au maximum 50 poissons par sortie par pirogue en bonne saison. Durant la mauvaise saison, moins de 20 poissons. La consommation s'effectue principalement dans les villes de Mitsamiouli, de Moroni, de Fombouni et de Mbeni.

Photo n° 1: Dispositifs de pêche dans les deux communes, des pirogues et des vedettes motorisées



Source : l'auteur

Les pêcheurs sont tous des hommes et partent en pêche souvent très tôt le matin vers 4 heures pour pouvoir en revenir vers 18 heures. Sinon, ils organisent un départ vers la fin de l'après-midi pour une pêche de nuit. Leurs lieux de pêche les plus éloignés atteignent plus de 20 km, voire 100 km pour un trajet de 3 à 6 heures de vedette. Leurs points de repères sont les montagnes. Avec les difficultés et les dépenses engagées par les pêcheurs sur leurs outils de travail, leurs conservations et leurs moyens de transport vers les marchés, les prix des poissons se trouvent souvent très élevés. Ils sont fixés généralement entre 750 FC le kilo qui vaut 1,53 euros en bonne saison de pêche et 1 250 à 1 500 FC le kilo qui vaut 2,55 euros à 3,06 euros en mauvaise saison. Dans les marchés des autres villages, le prix atteint environ 1 750 FC qui correspondent à 3,57 euros. Quant à la capitale, c'est aux environs de 2 500 FC le kilo soit 5,1 euros. Cette augmentation des prix au niveau de la capitale se traduit pour les coûts des déplacements et surtout les prix de location des congélateurs et des chambres froides.

Malgré l'implication de la population dans la pêche, cette activité reste concurrencée par l'arrivée des poissons de l'île voisine, Mohéli. Encore basée sur des pratiques archaïques, artisanales et non industrialisées, il s'agit de la pêche aux filets dérivants et de la pêche en plongée sous-marine. Les matériels utilisés sont des vedettes de pêche ordinaire, des pirogues et des filets. A tout cas, s'ajoute les coûts dérisoires des matériels de pêche, la hausse perpétuelle du prix du carburant et les problèmes de conservation par les délestages incessants. Il arrive que des pêcheurs périssent en mer, mais cela n'empêche pas les autres de ne plus aller en mer dans la mesure où la pêche est une activité principale dans certaines localités de la commune comme Foubouni, Malé, Ouropveni et Chindini.

4.1.2. Secteur touristique et commercial inégal sur les deux communes par le manque de mise en valeur et d'investissement limité

Caractérisé par ses paysages variés, ses sites attrayants, sa mer turquoise et chaude, ses plages de sable blanc bordées de cocotiers, sa faune et sa flore marines variées, ses traditions millénaires, son accueil et son hospitalité fabuleuse ; la commune de Mitsamiouli contribue largement à ce secteur et reste la région la plus touristique dans l'île de la Grande Comore. Cette place se justifie dans l'histoire du tourisme des Comores où la région fut la première à avoir construit un hôtel en 1930, le Tremani-Terminus. Vers la fin des années 1960, le tourisme local connut son premier succès avec l'ouverture de l'hôtel Maloudja dans la ville de Mitsamiouli. Vers la fin des années 1980, c'est le Galawa Beach Hôtel, classé 4 étoiles et fut l'un des plus beaux de la région en matière de confort et de services à cette époque. Par sa richesse touristique naturelle, ce dernier fut favorisé par l'installation des colons dans la région en tant que les principaux initiateurs de la plupart des infrastructures touristiques à cette période. Actuellement, la commune de Mitsamiouli essaye de réhabiliter les infrastructures qui y sont à ce jour, afin de les mettre en valeur et de relancer son tourisme.

Aujourd'hui, le secteur reste en difficulté, malgré l'importance des infrastructures touristiques que regorge cette région, dont plusieurs sont de renommée nationale. Il s'agit des plages et sites du Trou du prophète, d'Ifwadoudja à Memboimboini, de Maloudja, et de Planète plage dans la ville de Mitsamiouli, de Sada Loge et de Pangashuwa à Ndzaouze et de Sis Comores à Nkourani. Seulement les sites de Maloudja, du Trou du prophète et de Sis Comores sont encore en activité jusqu'alors, malgré la diminution du flux de touristes. La gestion du site de Maloudja a été confiée pendant près d'un an à la mairie de Mitsamiouli et peut atteindre 1 000 visiteurs chaque week-end. L'activité se limite à la restauration de façon ponctuelle, à la location des bungalows et des salles. Le site du Trou du prophète, quant à lui,

propose des services de restauration et d'hébergement dans six bungalows appartenant à des particuliers qui les proposent en location. Toutefois, il convient de noter qu'une association locale, Wewu, a obtenu un financement auprès de l'ambassade des Etats-Unis pour réhabiliter la maison de « Bob Denard », située dans le site du Trou du prophète, afin d'y ouvrir un restaurant et de construire dix nouveaux bungalows ; la construction de trois d'entre eux ayant déjà commencé. La relance de l'activité touristique locale dépend de plusieurs facteurs dont une volonté nationale de faire du développement du tourisme comorien une priorité nationale, de la disponibilité et de la qualité des infrastructures (routières, portuaires, sanitaires, financières, télécommunications). Néanmoins, les gouvernements ne cessent de déclarer de bonnes intentions mais sans aucun résultat ressenti.

Dans la commune d'Itsahidi, le secteur du tourisme reste quasiment non mis en valeur, loin de Mitsamiouli où le tourisme reste un point phare de ses projets actuels sur son développement. La commune d'Itsahidi regorge d'un potentiel touristique malgré sa non mise en valeur, elle peut compter plusieurs sites touristiques sur différents domaines, à commencer par son patrimoine historique dans la ville de Foubouni qui se manifeste au rayonnement culturel artisanal à travers la poterie bien développée et des œuvres des sultans Hachim notamment, de ses palais, de ses sites archéologiques. Le village de Chindini quant à lui est connu pour son site de plongée sous-marine la plus réputée de la région de Mbadjini-Est, selon l'office national du tourisme, de sa plage et de son site d'excursion maritime. Quant au village de Male, il est reconnu pour sa plage magnifique de sable d'or et son lieu de pontes des tortues marines. La plage est sous la protection de CRCAD (Centre de Recherche, Conservation et Aide au Développement) avec l'association villageoise de Male pour la protection des tortues.

Malgré l'importance touristique dont abonde cette commune, le secteur est quasiment non mis en valeur. Quelques touristes, majoritairement nationaux s'y intéressent mais, souvent, via des excursions scolaires. La mise en valeur du secteur reste une initiative importante mais demande beaucoup de moyens.

4.2. Education publique affectée face à celle privée et secteur d'assainissement d'eau potable porteur d'espoir

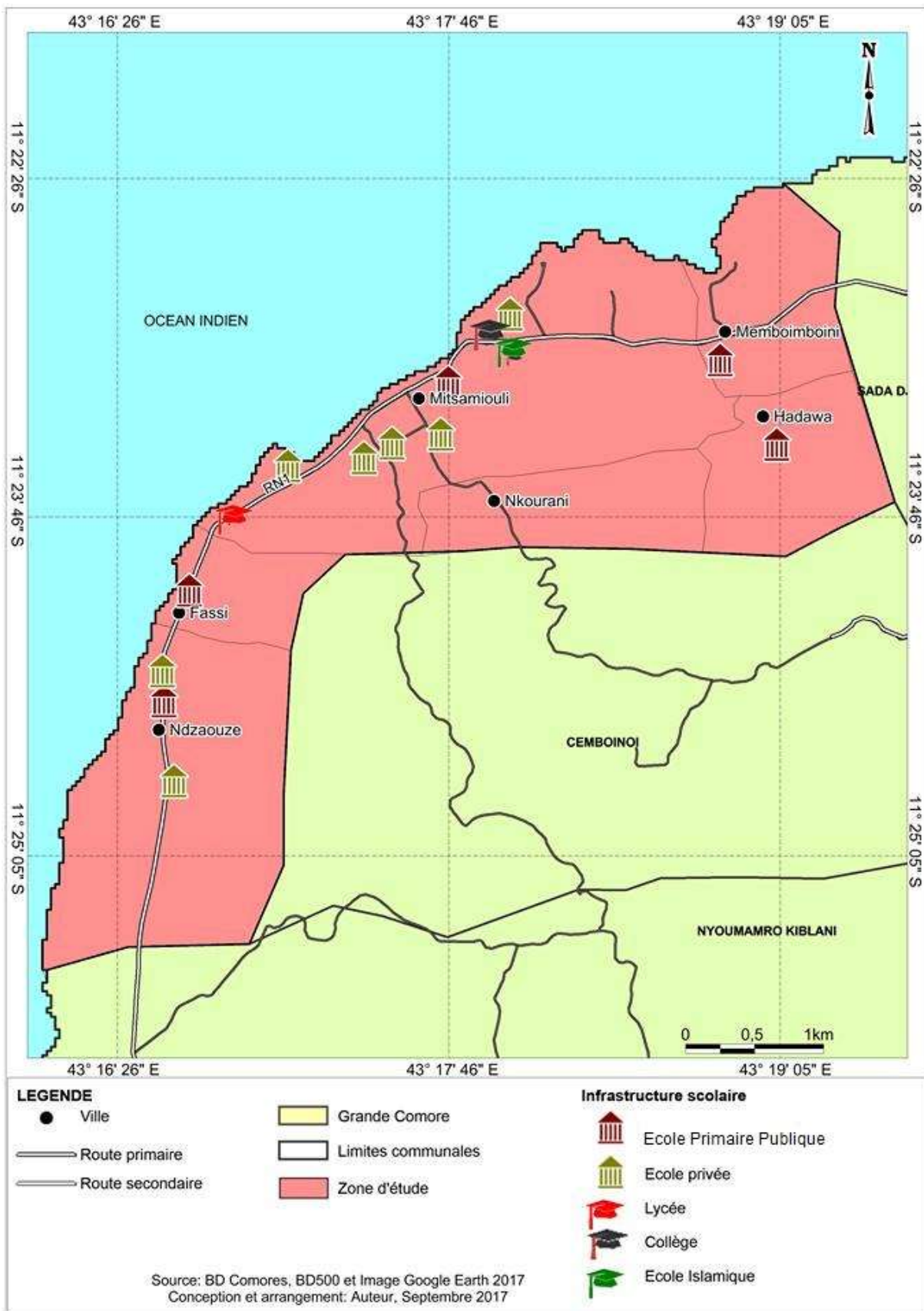
C'est ensemble d'activités sociales principales identifie chacune des deux communes et joue un rôle primordial dans l'élaboration du plan de développement communal. Dans les deux, chacune de leurs infrastructures peut varier par rapport à ses richesses naturelles et à ses investissements, malgré la similitude de leurs infrastructures respectives.

4.2.1. Enseignement public en difficulté face à un privé porteur d'espoir dans les deux communes

L'éducation comorienne est composée de deux sous-systèmes. L'un traditionnel de type coranique et l'autre de type moderne, inspiré du modèle français. Suite à la loi d'orientation de 1994, l'enseignement coranique est introduit à l'enseignement français. Ces derniers distinguent deux types d'établissements dont un public et un autre privé. L'enseignement public est rattaché aux CIPR des régions correspondantes à chaque commune, de la CIPR de la région de Mitsamiouli pour la commune de Mitsamiouli et de la CIPR de Foubouni pour la commune d'Itsahidi.

La commune de Mitsamiouli compte cinq écoles primaires publiques réparties sur les six localités de la commune, à l'exception du village de Nkourani qui est dépourvu d'école primaire publique. Toutefois, ce dernier dispose d'écoles coraniques traditionnelles. Consciente des dangers liés aux mauvaises infrastructures routières, et aux esprits de compétition inter-villageoise, chaque localité se voit dans l'obligation d'avoir sa propre école primaire sans considération de la proximité des localités. Certaines de ces écoles sont imposées par le pouvoir traditionnel local qui, aujourd'hui, entraîne une carence sur l'éducation par l'incapacité d'accompagnement. Cette multitude d'écoles primaires dans chaque localité de la commune de Mitsamiouli entraîne une baisse constante des effectifs d'élèves qui fuient les établissements publics vers les privés. Seules les écoles primaires publiques (EPP) des villes de Mitsamiouli et de Ndzaouze regroupent plus de 300 élèves ; cela reste des effectifs considérables par rapport aux autres localités. La ville de Mitsamiouli possède le lycée phare de la région où un grand nombre de sa population est scolarisé.

Carte n° 6: Localisation des infrastructures scolaires dans la commune de Mitsamiouli



Source : Djohar Youssouf, arrangé par l'auteur

Cette carte montre la répartition des infrastructures scolaires, les établissements privés et publics dans l'ensemble de la commune de Mitsamiouli. Les écoles privées sont souvent construites à l'initiative communautaire ou d'un groupe d'individus. Il s'agit de l'intervention de la communauté pour désenclaver l'éducation villageoise par rapport aux difficultés des établissements publics. Contrairement aux privées, les écoles publiques sont des infrastructures qui étaient déconcentrées dans les régions qui sont aujourd'hui des collectivités communales, leurs multiplications dans chaque localité ne tiennent pas compte de la proximité. La commune compte sept établissements privés auxquels s'ajoute l'école islamique de Mitsamiouli et sept établissements publics.

Tableau n° 6: Répartition du nombre d'élèves et d'enseignants des écoles primaires publiques des localités de la commune de Mitsamiouli en 2013-2014

Localités \ Nombre d'élèves	Nombre de filles	Nombre de garçons	Nombre total par localité	Nombre d'enseignants
Fassi	38	61	99	4
Ndzaouze	141	167	308	11
Mitsamiouli	193	239	432	25
Memboimboini	91	87	178	6
Memboimboini	40	32	72	3
Totaux	503	586	1089	49

Source : Diagnostic communal - la commune de Mitsamiouli, 2013-2014

La ville de Mitsamiouli possède la plus grande école primaire publique de la commune avec un effectif de plus de 400 élèves et le plus grand collège de la commune avec 164 élèves. Par ailleurs, le collège accueille des élèves provenant des autres localités et communes voisines. Il existe un seul lycée communal dans la ville de Mitsamiouli qui compte environ 250 élèves. Tout comme le collège, le lycée accueille des élèves de la commune mais aussi provenant des communes voisines. Les infrastructures scolaires publiques présentent beaucoup de faiblesses car, dotées de peu de moyens, elles sont pour la plupart vétustes, avec des enseignants démotivés ou souvent absents à cause des arriérées de paiement sur leurs rémunérations. Dès lors, pour les familles qui ont les moyens, aller dans les écoles privées représente souvent un meilleur recours pour une éducation jugée de meilleure qualité.

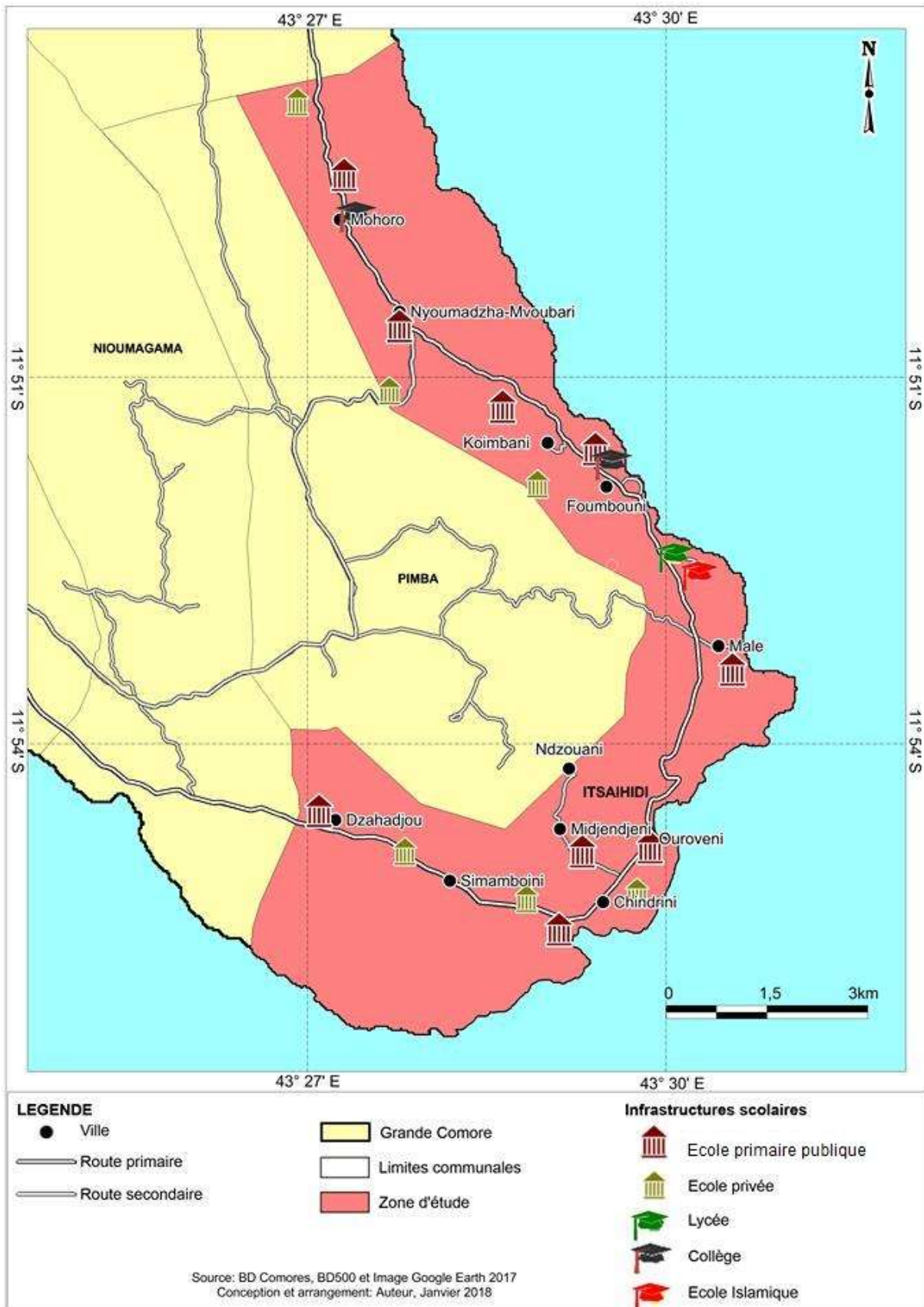
Dans la commune, parmi ses sept établissements d'enseignements privés cinq sont dans la ville de Mitsamiouli. Il s'agit du Groupe Scolaire Olivier, le Groupe Scolaire Lumière,

l'Ecole Privée Said Mohamed Cheikh, l'Ecole Privée de Mitsamiouli et L'Ecole Six Juillet, pour deux dans la ville de Ndzaouze dont l'EPZ et l'ECNOH. Toutefois, le village de Hadawa abrite une école maternelle communautaire franco-arabe. Au total, les établissements d'enseignement privés de Mitsamiouli comptent environ 1184 élèves. Bien que les écoles privées représentent la garantie d'une éducation de meilleure qualité, elles souffrent également de certaines faiblesses. La plupart des enseignants sont peu formés, des jeunes diplômés. Aujourd'hui, plusieurs enseignants issus du système public s'en sont détournés et offrent leurs services au privé pour pouvoir échapper au paiement irrégulier de leurs salaires.

La commune d'Itsahidi tend à plier les écoles dans presque toutes de ses localités. La ville de Foubouni compte en moyenne 6 établissements dont un lycée public, un collège franco islamique, un établissement privé d'enseignement secondaire, une école primaire pouvant regrouper plus de 300 élèves, une école maternelle et à cela s'ajoute une dizaine d'écoles coraniques formant les enfants aux pratiques de la religion musulmane. Parallèlement, il existe une école primaire et un collège privé dans le village d'Ouropveni, puis une école primaire à Chindini qui la partage avec Simamboini et une autre à Midjendjeni. Le village de Dzahadjou, dispose aussi d'une école primaire construite par la communauté. Dans l'ensemble, la commune compte environ 22 établissements d'enseignement primaire, secondaire et lycéen sans tenir compte ceux de l'enseignement coranique. A souligner que le lycée de la ville de Foubouni constitue l'établissement phare de la région de Mbadjini-Est et le plus sollicité aussi car la commune ne compte pas beaucoup de lycées privés et en grande partie les parents scolarisent leurs enfants à Moroni, la capitale.

[MCCours.com](https://www.mccours.com)

Carte n° 7: Localisation des infrastructures scolaires dans la commune d'Itsahidi



Source : l'auteur

De même que pour Mitsamiouli, la construction des écoles privées dans la commune d'Itsahidi est souvent aussi le fruit de l'initiative communautaire ou d'un groupe d'individus. Cette intervention de la communauté pour l'éducation villageoise provient des difficultés des établissements publics. Chez les collectivités communales malgré leurs multiplications dans chaque localité. La commune compte six établissements privés auxquels s'ajoute l'école islamique de Foubouni ; elle dispose aussi de 12 établissements publics.

Par ailleurs, les formations professionnelles en informatique, en menuiserie, en plomberie, en mécanique se réalisent généralement sur le tas par un système informel, sous l'égide d'un artisan expérimenté ou bien au sein de quelques structures de formation installées à Moroni, la capitale.

4.2.2. Eau et assainissement des communes à fort potentiel mais fragilisés

La commune d'Itsahidi depuis longtemps puise ses besoins en eau dans des réservoirs des citernes individuelles et collectives pour plus de la moitié des ménages, il s'agit de l'eau saumâtre de la mer. Les citernes individuelles servent à stocker de l'eau de 47 m³¹⁴ en moyenne. Connaissant les faibles précipitations de cette commune, ces réservoirs n'arrivent pas à satisfaire les besoins de la population en eau et cela constitue des ressources saisonnières. D'autres citernes collectives ont été construites afin de remédier aux besoins en eau dans la commune, elles n'appartiennent pas à un particulier, leur usage est réservé à l'ensemble de la communauté, sous certaines règles. Ces citernes collectives sont souvent financées par des programmes tels ceux des Nations Unies, de l'Union Européenne mais aussi du FADC, ou par le biais du village et de sa diaspora. Leurs constructions ne suivent aucun plan d'investissement à l'échelle communale. La qualité des infrastructures et les volumes stockés varient beaucoup d'un village à l'autre. Parfois, leurs conditions d'accès sont fixées par un comité ou le chef du village suivant des modalités tantôt payante à l'usage, tantôt le plus souvent gratuites.

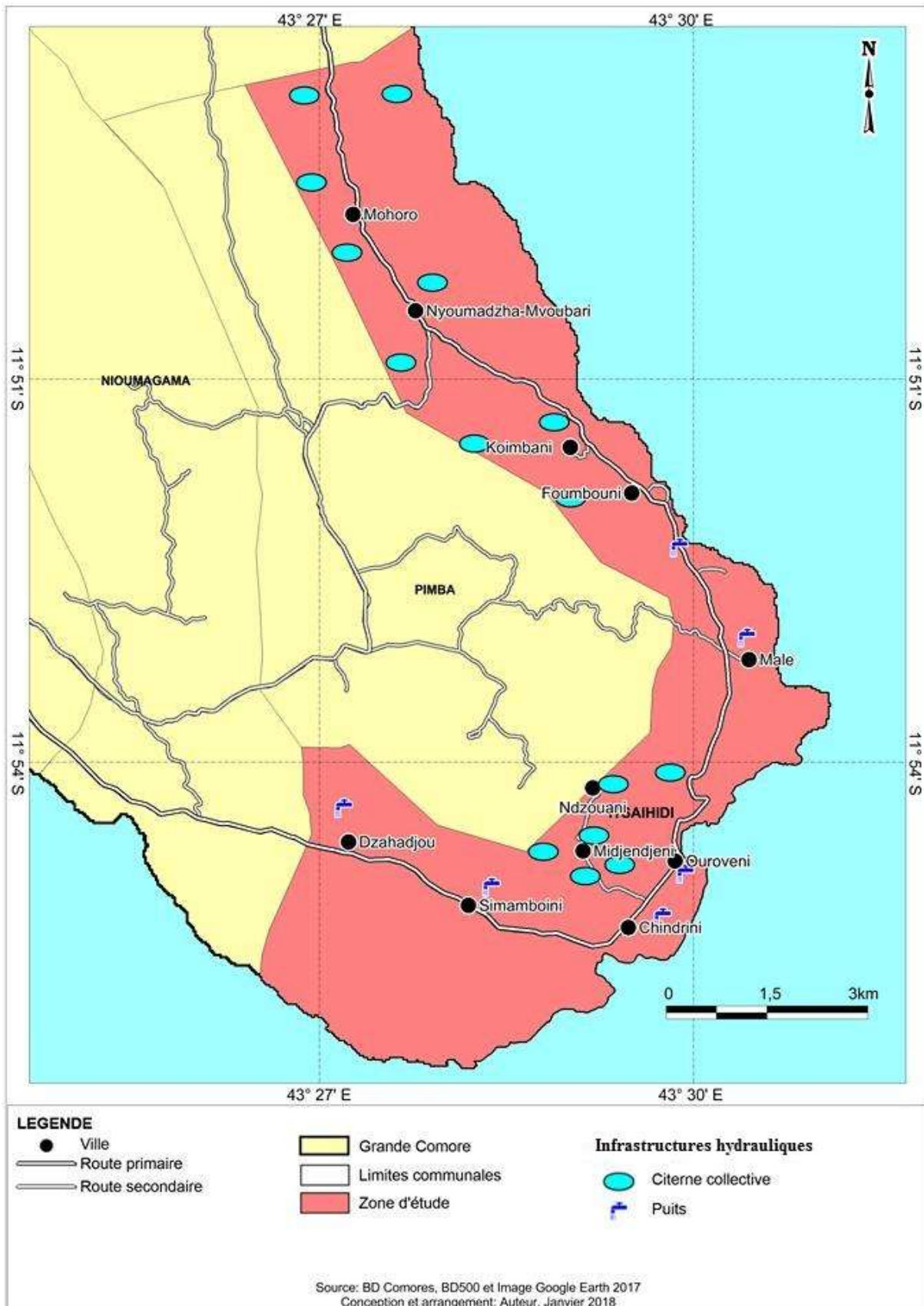
Dans les années 80, plusieurs villages de la région de Mbadjini-Est, particulièrement de la commune d'Itsahidi bénéficiaient de l'eau de puits financée par le PNUD avec l'appui des bailleurs des ONG et la contribution communautaire. Ce sont des sources souterraines accumulées par des eaux de pluies infiltrées rejoignant le niveau de la mer pour former une

¹⁴ 2Mains - Schéma Directeur AEP Mbadjini Est, Mars 2015

nappe lenticulaire¹⁵. Ces puis étaient installés dans les localités où il n'existait pas de citernes collectives, à savoir : Foubouni, Male, Ouroveni, Chindini, Simamboini et Dzahadjou.

¹⁵C'est la percolation des eaux de pluie à travers le sol qui s'étendent sur un niveau de profondeur considérable par rapport au sol avec une capacité limitée.

Carte n° 8: Localisation des bornes fontaines dans la commune d'Itsahidi



Source : l'auteur

Par ailleurs, les bornes fontaines de la commune d'Itsahidi constituent des citernes collectives et des puits. Les citernes collectives sont souvent financées par des ONG mais aussi par le biais du village et de sa diaspora. Elles sont surtout construites dans des localités qui ne bénéficient pas de puits. La commune compte 15 citernes collectives dont neuf en état de fonctionnement et six puits dont trois fonctionnels.

Tableau n° 7: Etat de fonctionnement des bornes fontaines de la commune d'Itsahidi

Localités	Citernes collectives	Puits	Etat de fonctionnement des puits	Etat de fonctionnement des citernes
Mohoro	3	0		2 BE
Nyoumadzaha-Mvoumbari	3	0		1 BE
Koimbani	3	0		1 BE
Foumbouni	0	ONU 03	HS	
Male	0	ONU 44	HS	
Ndzouani	2	0		2 BE
Ouroveni	0	ONU 17	BE	
Midjendjeni	4	0		3 BE
Chindini	0	ONU 15	HS	
Simamboini	0	ONU 10	BE	
Dzahadjou	0	ONU 42	BE	

Source : 2Mains - Schéma Directeur AEP Mbadjini Est, Mars 2015, arrangé par l'auteur

HS : Hors service

BE : Bon état

L'accès à l'énergie représente un enjeu majeur pour faire fonctionner les infrastructures; les délestages permanents rendent difficiles la planification des gestionnaires et les durées de vie des équipements. Dans l'ensemble, le débit des puits dépend souvent de l'influence des marées, et ses faibles conductivités se compliquent davantage quant à leur drainage en amont. A Chindini, il ne fonctionne que par puisage manuel. Dans l'ensemble, ces puits ont des capacités très limitées et ne peuvent plus dépasser les 3 m³/heure¹⁶. Au-delà de ce débit limite, la nappe risque de tarir en quelques secondes, donc il faut attendre des minutes de recharge avant de reprendre le pompage. Souvent, la gestion est assurée par des associations, leur mandat ou leur reconnaissance se discute auprès des responsables

¹⁶Association des Foumbouniens en Île-de-France

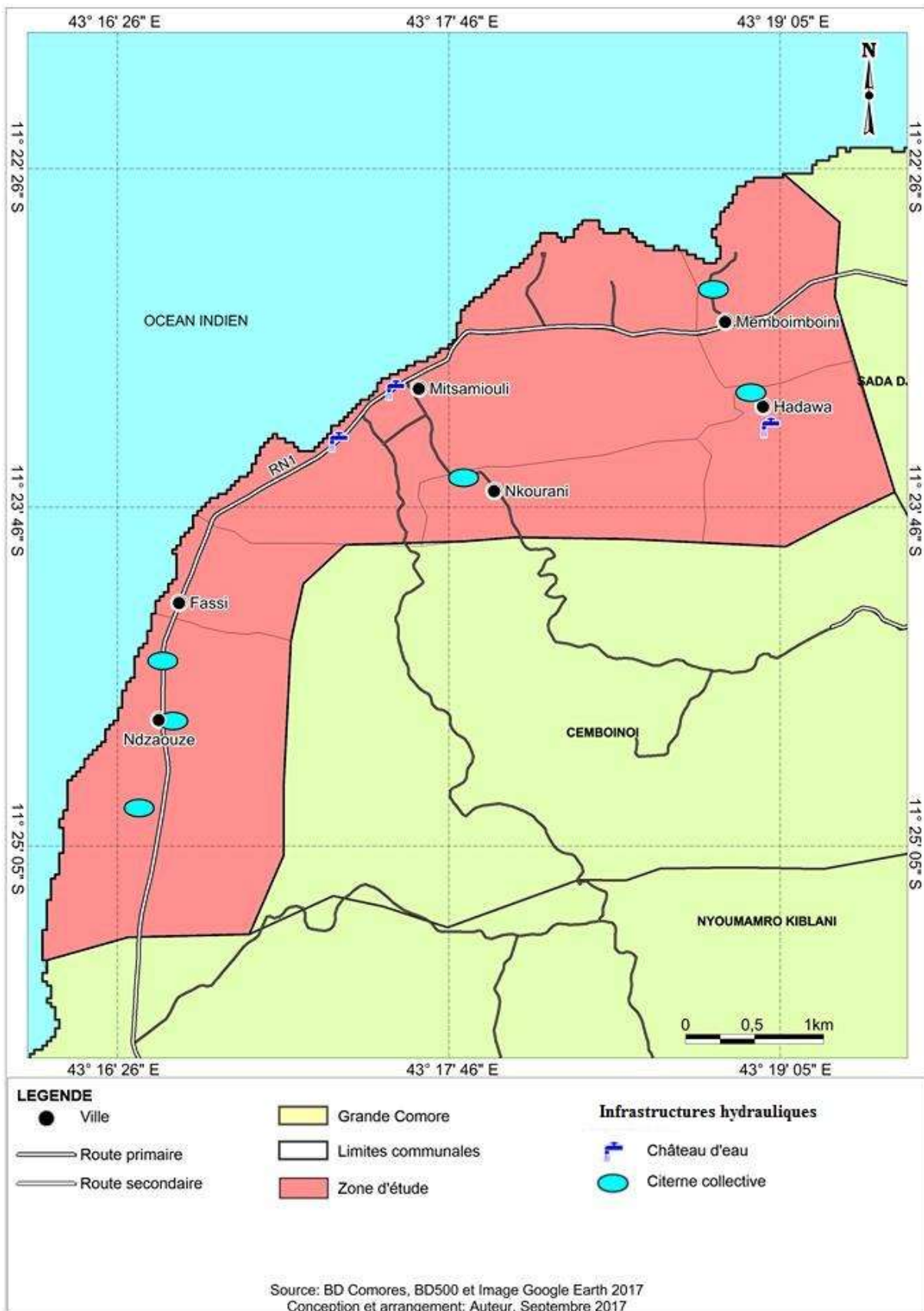
villageois. Le manque de compétences locales rend coûteuse toute intervention sur les sites, les comités chargés de leur gestion souffrent d'insuffisance de compétence.

Depuis environ 2013, certaines de ces localités bénéficiant de ce projet du PNUD vivent sans réseau d'eau, comme les cas des villes de Foubouni, de Male et de Chindini. Avec les élus de la mairie en 2015, la commune d'Itsahidi tente de résoudre ce problème, afin d'y procurer un réseau d'eau potable. Il s'agit de réparer les branchements existants, de trouver une source de bonne qualité, de rendre le réseau dense et de faire des branchements privés avec compteur. Cette initiative est soutenue par les principaux acteurs du domaine, plus précisément l'Association 2mains et d'autres ONG qui s'intéressent de près au développement territorial. La GECEAU (Gestion du Service Public de l'Eau en Milieu Rural) envisage de mettre en place des forages d'exploration dans les villages de Midjendjeni, de Dzahadjou et de Malé. Pourtant ceux-ci ne sont pas garantis et sans aucune indication de l'éventuel futur débit d'exploitation.

La commune de Mitsamiouli jouit d'une forte potentialité dans le domaine d'assainissement. Contrairement à celle d'Itsahidi qui souffre d'accès à l'eau potable. Généralement, Seulement 12 % des habitants ruraux accèdent à un réseau fonctionnant régulièrement et 64 % ne bénéficient que de l'eau de pluie recueillie dans des citernes¹⁷ ou par approvisionnement par camion. La commune de Mitsamiouli est desservie par un réseau régional d'adduction d'eau qui couvre les villages de Chamle, de Djomani, (situés dans la commune de Nyumamro Kibiani) de Ndzaouze, de Fassi et de Mitsamiouli ville. Auparavant les localités de Hadawa et de Memboimboini alimentées via le réseau mis en place par l'hôtel Galawa, constatent aujourd'hui que cette adduction devient vieille et non fonctionnelle.

¹⁷ www.afd.fr

Carte n° 9: Localisation des bornes fontaines dans la commune de Mitsamiouli



Source : Djohar Youssouf, arrangé par l'auteur

La commune de Mitsamiouli dispose de six citernes collectives dont quatre en état de fonctionnement et de trois châteaux d'eau tous fonctionnels. Les citernes collectives sont souvent financées par le village et sa diaspora mais aussi par l'aide des ONG.

Tableau n° 8: Etat de fonctionnement des bornes fontaines de la commune de Mitsamiouli

Localités	Citernes collectives	Château d'eau	Etat de fonctionnement des châteaux d'eau	Etat de fonctionnement des citernes collectives
Fassi	0	0		
Hadawa	1	1	BE	1 BE
Memboimboini	1	0		1 BE
Mitsamiouli	0	2	BE	
Ndzaouze	3	0		1 BE
Nkourani	1	0		1 BE

Source : Plan de Développement Communal de la Commune de Mitsamiouli 2014-2019

BE : Bon état

Malgré ce fort potentiel de la commune de Mitsamiouli en matière d'eau et d'assainissement, certaines de ses localités connaissent des difficultés, tel le cas de Fassi. Principalement, la ville de Mitsamiouli et le village de Hadawa se démarquent le plus par rapport aux autres localités. Malgré une commission régionale mise en place chargée de la gestion de l'eau, cette dernière n'y administre aucun traitement particulier ; cela peut provoquer des maladies comme la diarrhée, la fièvre typhoïde, la dengue et le paludisme. Seulement, le château d'eau de Mtsongole situé à Mitsamiouli ville connaît une forme d'entretien. Des mesures sur les horaires d'ouverture et de fermeture avec surveillance sont instaurées afin de prévenir tout accident.

Face à ces difficultés, un projet de gestion du service public de l'eau en milieu rural (GECEAU) sur l'île de Grande Comore est envisagé et, la commune de Mitsamiouli figure parmi les retenues. Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), il se concentre sur quatre axes principaux, à savoir : l'extension des adductions d'eau potable inter-villageoises, la remise à niveau des infrastructures de pompage, le renforcement des réseaux de distribution existants, et le développement des branchements privés. Il va permettre à 30 000 personnes d'accéder à l'eau potable.

En bref, les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi ont un potentiel en matière de sources d'eau, malgré les difficultés de gestion, des matériels et de l'énergie électrique qui privent d'eau potable une grande partie de leur population. Cependant, les élus municipaux tentent de résoudre les problèmes, afin de fournir et de déployer un réseau d'eau potable dans toutes leurs communes. Il s'agit de l'appui de l'ONG GECEAU (Gestion du Service Public de l'Eau en Milieu Rural) pour la commune de Mitsamiouli et de l'ONG 2Mains pour la région de Mbadjini-Est dont fait partie la commune d'Itsahidi.

4.3. Service sanitaire encourageant et service de décharge et de gestion de déchets inhabituel

Il s'agit d'assurer la sûreté sanitaire et la salubrité publique dans chacune des communes, en vertu des pouvoirs délégués aux autorités locales. Ces dernières font appliquer les dispositions relatives à la protection de la santé publique sur le territoire et à la mise en œuvre des programmes locaux de prévention des déchets ménagers.

4.2.1. Bonne couverture sanitaire mais défis nombreux à relever

En fait, Mitsamiouli fait partie des communes de la Grande Comore les mieux servies en matière de soins de santé, bien qu'elle soit la seule ville dans l'ensemble. Toutefois, cette infrastructure, qui est un hôpital de référence pour toute la région en raison de sa proximité vis-à-vis des autres localités se dénomme hôpital de pôle de Mitsamiouli. Outre les services administratifs, il dispose de deux types de prestations médicales : d'une part celles traduisant un pôle mère-enfant communément appelé maternité, un service de médecine, un service de chirurgie et de réanimation, un bloc opératoire et, d'autre part, celles techniques composées d'un laboratoire, d'une pharmacie, d'une radiologie et d'un cabinet dentaire. Cet hôpital emploie 117 agents comportant une quarantaine de personnel médical dont : 7 médecins (généralistes et spécialistes), 10 sages-femmes, 12 infirmiers d'Etat, 5 manipulateurs radio, 1 pharmacologue et 2 techniciens d'assainissement. Sa grande majorité est d'origine locale à l'exception du gynécologue qui est un expatrié. À une heure de voiture du centre hospitalier régional El-Maarouf situé dans la capitale, les patients y sont évacués dans le cas où leur état de santé nécessitait des prestations médicales spécialisées. Depuis 2013, dans le projet de couverture sanitaire mis en œuvre dans l'ensemble de l'île de la Grande Comore, la commune de Mitsamiouli en bénéficie. Dénommé PASCO 2 (Programme d'appui au secteur de la santé aux Comores), il a comme objectif d'appuyer la politique de planification familiale, de renforcer les capacités du personnel médical et paramédical, d'appuyer la gouvernance des services de santé et, enfin l'accessibilité financière et le financement par la performance.

Bien que l'hôpital de la commune de Mitsamiouli soit un établissement hospitalier régional de référence, il souffre de certaines faiblesses telles le manque de personnel médical qualifié voire une lacune en personnel dans certains services, leur état de délabrement et de vétusté, à cela s'ajoute l'accès à l'énergie qui est un problème majeur.

Quant à la commune d'Itsahidi, son district sanitaire brille par l'hôpital phare de la région et aussi l'un mieux servis en matière de soins de santé surtout avec l'arrivée des services des Iraniens. Principalement, il compte deux types de services médicaux, l'un communément appelé maternité, un service de médecine, une pédiatrie, un bloc opératoire; et l'autre technique composé d'un laboratoire et d'une pharmacie ; les services administratifs à y ajouter. Il dispose, sur son ensemble, de 80 lits. Malgré cela, le changement des régimes présidentiels risque de tout faire basculer momentanément en matière d'appui sanitaire étranger. Le manque de personnel qualifié s'avère l'un des problèmes que connaît ce secteur. Souvent, des jeunes médecins qualifiés refusent des nominations jugeant les endroits très éloignés et le salaire dérisoire, et leur envie de vouloir travailler à la capitale va de soi. Beaucoup d'agents sont ressortissants de ces contrées même. Ils y travaillent par amour de leur région, de leur commune ou encore de leur village. L'hôpital reste un point de référence régional malgré les problèmes d'insuffisance en personnel médical qualifié et d'accès à l'énergie.

4.2.2. Décharge d'ordures ménagères très aléatoire

Le service de la gestion des déchets dans la commune de Mitsamiouli est géré par la Commission Environnement qui siège au sein du conseil communal. Actuellement, la mairie assure les services d'assainissement uniquement dans la ville de Mitsamiouli compte tenu de ses moyens limités. Sept employés sont affectés à la voirie dont cinq se chargent du ramassage des ordures et deux gardiens de la décharge chargé de l'incinération des déchets. Un camion poubelle circule tous les 3 aux 4èmes jours dans la ville afin de récolter les ordures ménagères au niveau de 6 dépôts. Quant aux autres localités de la commune, le ramassage ne s'effectue qu'à la demande de la population. Pourtant en ce qui concerne les eaux usées et les eaux de pluie, un système d'évacuation à travers des canaux existe mais déjà vieux et non fonctionnel.

Bien que la population commence à prendre conscience des dangers sanitaires, environnementaux et de la protection de l'écosystème par rapport aux ordures et aux eaux

usées, il n'en reste pas moins que des décharges sauvages persistent de même que le rejet des déchets dans la mer.

Itsahidi, longtemps restée dans des négociations, en 2010, un projet de renforcement des capacités pour la gestion des ordures ménagères après avoir lancé dans la commune le voit inauguré par l'appui de l'Ambassade de France aux Comores. L'objectif principal est d'y mettre en place un système de gestion durable des ordures ménagères, une sensibilisation de la population locale aux savoir-faire du triage des déchets et au maintien de la propreté de chaque citoyen dans son quartier. Il s'agit d'une responsabilisation de chaque citoyen, en l'occurrence les jeunes afin de réduire les risques environnementaux, d'aménager des espaces verts et récréatifs au sein de la commune¹⁸.

Pour une meilleure gestion des déchets, la commune d'Itsahidi avec l'appui de l'Ambassade de France aux Comores a mis en parallèle le projet de la gestion des déchets avec la réhabilitation de la digue auparavant tenant lieu de décharge, la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau pour canaliser les eaux usées, l'aménagement des rues et l'implantation des panneaux de signalisation. Bien que le projet soit mis en place et ait commencé à faire face à ses objectifs, beaucoup restent à faire avant de parvenir à atteindre tous les objectifs visés. Il s'agit du triage, du compostage, de la transformation et de la valorisation de certains déchets.

Conclusion de la deuxième partie

Le système de la décentralisation fut la politique pour remédier au développement local de la Grande Comore. Ce système encore embryonnaire délaissé par l'Etat malgré les potentiels des communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi en matière d'infrastructures peut y garantir une meilleure condition de vie, s'agissant d'un potentiel des services sanitaires, d'assainissement d'eau, du secteur agricole et de la pêche ainsi que du tourisme. Ces deux communes possèdent une puissance sanitaire régionale. Mitsamiouli, cette région dispose du plus grand potentiel touristique balnéaire de l'île de la Grande Comore. Toutefois, plusieurs crises sapent ces potentiels. Des problèmes de personnel et de matériels dans les services sanitaires, auxquels viennent s'ajouter la pêche et l'agriculture qui sont des activités de subsistance. Ces dernières de moins en moins pratiquées et peu rémunératrices à cause des coûts dérisoires des matériaux de pêche, de la hausse du prix du carburant. Malgré

¹⁸HZK-Presse: 21/08/2010

l'importance des richesses touristiques abondantes de ces communes, le secteur est moins mis en valeur.

La population locale peut-elle être à l'origine du développement territorial dans les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi ?



MCours.com